

DELIBERATION N°08/2020

Le **Mardi 28 janvier 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude	x			BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		x		BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		10	3	12		
TOTAL VOTANTS		<u>14</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL08-2020-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

DELIBERATION N°08/2020

Objet : ACQUISITION

Opération 20-471 : SAINT ALBAN LEYSSE - Leysse
Demandeur : SAINT ALBAN LEYSSE
Portage en cours : 2 350 000 €
Axe : Logement
Durée de portage demandée : 6 ans
Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes
Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années puis 1.5 %

La commune a sollicité l'intervention de l'EPFL aux fins de maîtriser sur Leysse, un local à usage de boulangerie dont le propriétaire souhaite se séparer pour prendre sa retraite : l'activité sera transférée fin 2021 sur la place de Leysse. L'objectif est de racheter l'immeuble (commerce et appartement) et son garage en face et permettre ainsi de conserver une offre jusqu'à réinstallation d'une nouvelle boulangerie.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Alban-Leysse	AM135	532 Route DE LEYSSE	176 m ²	Sols	UA	Avis France Domaine
	AM805	5 Che de la Vigne Blanche	Lot 1	Garage	UA	
TOTAL			176 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 03/02/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200128-DEL08-2020-DE
 Date de télétransmission : 03/02/2020
 Date de réception préfecture : 03/02/2020